

# Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Avant les élections municipales

Au moment de la grande consultation qui va être demandée au suffrage universel à l'occasion du renouvellement des assemblées communales, il n'est pas inutile de se souvenir que cette opération, en apparence destinée à une reddition de comptes par des administrateurs et à un quitus à donner par des administrés, est devenue, petit à petit, grâce aux ardeurs de la polémique, une grosse préoccupation de politique générale.

Dans un très grand nombre de communes, c'est bien encore l'intérêt purement local qui constitue le principal élément de discussion entre les partisans et les adversaires des conseils municipaux sortants, mais il s'y mêle quelque chose de plus emprunté au monde extérieur, quelque chose qui vient de plus loin que le chef-lieu de canton ou d'arrondissement ou même de département.

On l'a bien vu au cours des élections partielles auxquelles il a été nécessaire de procéder, bien longtemps avant que s'inaugurât cette période électorale.

Les conseils municipaux, même dans les petites communes rurales, ne sont pas des assemblées fermées aux bruits du dehors ; ils s'émeuvent, ils s'affligent, ils s'indignent ; et c'est ce qui les fait vivre un peu de la vie de tout le monde.

Ces manifestations de l'esprit communal, qu'elles soient légales ou non dans la forme, attestent la participation à l'œuvre nationale, le désir de collaboration de la plus humble des assemblées de France au bon fonctionnement de l'administration publique dont le Parlement a le contrôle et dont le conseil des ministres à la responsabilité, du plus petit au plus grand, tout doit être solidaire pour le bien de tous.

Sur des points de détail, les communes peuvent avoir des intérêts distincts de ceux de l'Etat : elles ont le devoir de les défendre contre les prétentions, parfois mal établies, d'agents trop disposés à faire prédominer, toujours et quand même, les droits de la grande collectivité sur la petite ; elles ont par contre le devoir corrélatif de ne pas subordonner les questions d'ordre général aux petites questions que soulève le déchaînement des passions locales.

Au dessus de ces études de chemins à ouvrir, de bois à exploiter, de parcours et de vaine pâture, de foires et marchés, ou, plus simplement, de nominations et révocations de petits fonctionnaires, — toutes affaires qui ont certainement, une application immédiate, il en est quelques autres qui présentent aussi de l'intérêt et qui doivent appeler l'attention de ces modestes assemblées délibérantes dont le renouvellement est proche.

En dehors des délibérations proprement dites qui doivent être prises pour assurer la marche régulière de l'administration de la commune, en outre des avis qui sont obligatoirement demandés en conformité de la loi, il est des vœux à émettre sur des questions d'intérêt local.

Les conseils municipaux, composés aujourd'hui d'hommes plus instruits que leurs devanciers, plus aptes au travail intellec-

tuels que ceux des générations antérieures, ne devront qu'à bon escient prendre ces délibérations réglementaires, émettre ces vœux et ces avis demandés par l'administration supérieure. Il leur est possible de le faire, bien mieux que jadis, dans des conditions de pleine et entière information, grâce à l'ample diffusion des connaissances nécessaires. Mais il est d'autres avis d'une importance documentaire non moins grande que ceux prévus par la loi municipale. Il est d'autres vœux qui leur sont interdits, parce qu'ils touchent à l'administration générale, à la politique, aux questions brûlantes qui constituent, en apparence, quelques-unes au moins, le seul intérêt du moment et dont, en réalité, la solution prépare l'avenir.

Les conseils municipaux sont en contact immédiat avec le peuple : c'est le premier degré de la hiérarchie électorale. L'électeur connaît ses élus : il a vécu familièrement avec eux ; il les a vus à l'œuvre, il a jugé leur intelligence, jugé leur moralité.

D'autre part, l'élu doit être au courant des besoins du pays qu'il va administrer dans la personne de son mandataire, le maire de la commune ; il connaît la situation matérielle de chacun, les aspirations, les tendances de la communauté d'habitants ; il sait à quoi il s'engage en acceptant le rôle d'administrateur local.

Il devient de jour en jour plus nécessaire que le gouvernement sache exactement ce que veut l'opinion publique. Or, ce qu'elle veut, les députés et les journaux peuvent-ils le dire ? Ils ne le savent pas toujours bien eux-mêmes. Avec de bonnes intentions, — à plus forte raison quand il en a de mauvaises ! — le député une fois installé au Palais Bourbon, est accaparé par les groupes, annihilé par les intrigues de couloirs, tenté par les complaisances ministérielles ; après avoir promis d'être un mandataire, il n'est trop souvent plus qu'un vague « officieux » qui fait les courses dans les ministères et cherche à mériter son grade en conquérant des décorations, des places, pour ses électeurs influents.

Tous les représentants du peuple n'en sont pas là, c'est évident ! Mais combien répondent à ce signalement ! Combien, d'ailleurs, se rendant justice, reconnaissent qu'entre les ministres et les électeurs, également exigeants, la place n'est pas tenable !

Les élections municipales ont donc cette importance d'amener le pays tout entier à faire un retour sur lui-même, de s'interroger et de répondre sur les affaires locales et sur les grandes questions de l'heure présente. Leurs résultats sont scrutés en haut lieu : ils portent jusqu'au seuil des ministères l'écho des plaintes des administrés ; ils font connaître à qui de droit l'opinion de la province, trop peu connue, trop méconnue.

Le jour où quelque laborieux politicien de petite ville se mêlerait de faire, pour sa région, l'analyse des vœux motivés, suggérés par la situation de ses concitoyens, et de rédiger un cahier de doléances, le jour où ce mouvement local se généraliserait, où, en regard des décisions administratives, des vœux inutiles de conseils généraux, de lois incomplètes ou inappliquées, on placerait cette large expression des vœux de la nation,

nous serions bien près d'avoir une seconde édition, revue, corrigée, augmentée, de ces cahiers d'avant la Révolution, qui la firent éclore et s'épanouir et d'où sont sortis comme du cœur et du cerveau du peuple français, les principes fondamentaux du monde moderne.

Il est probable aussi que si, avec quelque énergie, quelque suite, certaines revendications se faisaient jour, certaines indignations se manifestaient, si le pays protestait assez haut, assez fort, le Parlement finirait par entendre, le gouvernement finirait par voir qu'il n'y a rien à gagner à vouloir faire marcher la France là où elle ne veut pas aller. Il y aurait moins de douzièmes provisoires, le budget serait mieux étudié, et, quand une loi attestant un progrès social serait prête à passer, on ne la renverrait pas aux calendes grecques sous prétexte qu'il y a des interpellations à écouler et des portefeuilles à gagner ou à perdre.

En un mot, le pays ferait mieux ses affaires ! C'est à quoi devront songer les électeurs dont la seule arme est le bulletin de vote, humble morceau de papier dont ils ne savent pas assez se servir.

C. R.

## Au Transvaal

Les Boers assiègent étroitement Wepeener ; le colonel Dalgely en vain cherche à rompre le cercle des Boers. Ceux-ci, fortement retranchés ne lâchent pas leurs positions.

Dans le Sud de l'Etat Libre, ils essayent de prendre les gués de l'Orange, et partout ils dressent des embuscades aux patrouilles, aux troupes anglaises qui échappent rarement.

A la dernière heure, on annonce qu'une grande bataille est engagée vers Bloemfontein, à Karee-Siding.

Aucun résultat n'est connu.

## INFORMATIONS

### Le Budget de 1901

Le budget de 1901 ne différera pas sensiblement de celui qui vient d'être voté pour 1900. Les réformes fiscales font ou feront l'objet de projets de loi spéciaux. C'est ainsi que l'impôt sur le revenu est présenté par voie de projet distinct. De la sorte, la discussion du budget de 1901 ne sera pas compliquée et alourdie par l'examen de questions organiques. Le budget de 1901 ne se distinguera de celui de 1900 que, par les augmentations de crédits résultant du développement progressif des services ou de l'application de lois nouvelles. Il aura, en outre, à faire face à la première annuité pour l'exécution du programme de défense maritime que le gouvernement a présenté aux Chambres, et qui s'élève au total, on se le rappelle, de 760 millions.

Le ministre des finances compte se procurer les sommes nécessaires à cette dépense rien que par les ressources normales du budget, sans recourir à l'emprunt. La dépense doit être échelonnée sur cinq ou six annuités. Le budget de 1901 devra être aménagé en vue de rendre disponible la première annuité.

Selon toutes probabilités, le projet de budget sera prêt à être déposé sur le bureau

de la Chambre à la rentrée du 22 mai prochain ; il dépendra ensuite du Parlement qu'il soit voté à temps, d'ici la fin de l'année, pour éviter un nouveau recours aux douzièmes provisoires.

### Manifestants

MM. Maurice Cosandey, élève du lycée d'Orléans, et Albert Thibault, dessinateur à Paris, âgés l'un de 18 ans et l'autre 20 ans, arrêtés pour outrages aux agents, au cours de manifestations qui se produisirent sur la place Notre-Dame, à la sortie du service Villebois-Maureuil, ont comparu hier en police correctionnelle. Tous les deux ont été condamné à six jours de prison, le premier avec application de la loi Béranger.

### Les affaires Max Régis

La chambre des mises en accusation d'Alger a statué sur le cas de M. Max Régis et de ses co-prévenus dans l'affaire de la villa Antjuive.

M. Max Régis et ses compagnons sont renvoyés devant la cour d'assises.

### Affaire d'espionnage

L'enquête sur l'affaire de l'espion Gagat a établi que celui-ci était un fumiste et un indélicat personnage, qui ne s'aboucha avec les autorités allemandes qu'à la suite d'un pari et pour soutirer le plus d'argent possible.

### Mort de Falguière

L'Art français vient de perdre un de ses meilleurs, un de ses plus grands.

Alexandre Falguière, l'éminent sculpteur vient de mourir dans son hôtel de la rue d'Assas, des suites d'une grave opération. Né à Toulouse le 27 septembre 1832, Alexandre Falguière de très bonne heure, s'occupa d'art. La première exposition au salon « Thésée enfant », date de 1857, et déjà on sentait que le jeune artiste possédait un réel talent.

Dès cette époque, ce ne fut pour le maître que succès et triomphe.

L'œuvre de Falguière est immense, et il n'y a guère de villes de France qui n'aient une œuvre de lui.

« Le monument Gambetta » de Cahors, est dû au ciseau du grand sculpteur. Falguière était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1889.

### Les intentions de Dreyfus

Le « Siècle » dit que l'ex-capitaine Dreyfus est aujourd'hui complètement remis. Il exprime formellement l'intention de poursuivre sa réhabilitation.

### Un Lord bizarre

Une personne qui fut bien étonnée en ouvrant le *Times*, ce fut lady Russell, la femme du comte Russell, qui est le petit-fils de John Russell, un des hommes d'Etat anglais les plus célèbres de ce siècle.

Lady Russell vit dans la colonne des annonces du *Times* que le 15 avril dernier, à Reno, petite ville des Etats-Unis, avait été célébré le mariage de John Francis Stanley, comte Russell, avec M<sup>lle</sup> Mollie Cooke, de Cumberland. Il s'agissait de son mari, qui lui était toujours uni par les liens sacro-saints du mariage et qu'aucun jugement de divorce n'a délié de son serment de fidélité.

Lady Russell est une des plus brillantes étoiles du music-halls de Londres, et tous les soirs une foule idolâtre l'acclame au Tivoli. C'est là que les reporters sont allés la relancer dans l'après-midi pour lui demander ce qu'elle pensait de la bigamie de son époux.

La comtesse Russell leur a fait un petit cours de droit international privé : Mon mari, a-t-elle dit, n'est bigame qu'à nos yeux, à nous anglais, parce qu'aucun divorce entre lui et moi n'a été prononcé en Angleterre. Mais il n'est pas bigame aux yeux des Américains, parce que tout homme qui se fait naturaliser Américain peut, dans les quarante-huit heures, aux Etats-Unis, obtenir un jugement de divorce et se remarier avec qui bon lui plaît. Seulement, s'il revient jamais en Angleterre, alors je me réserve le droit de le poursuivre.

Et lady Russell, qui paraissait très étonnée, affirment les reporters, entra dans le cabinet du manager de Tivoli pour lui demander l'autorisation de faire relâche ce soir, parce qu'elle ne se sentait pas la force, après un coup si rude, de paraître devant le public. Le manager s'y est refusé, et lady Russell a dû jouer ce soir comme de coutume. La vie d'artiste a de ces cruautés.

**Fatale erreur**

A Dreux, une jeune bonne, nommée Augustine Boucher, ayant à donner à M<sup>me</sup> Pantin, mère de sa patronne, une potion, se trompa de fiole et lui fit avaler une solution à base d'acide phénique.

La malade, prise de violentes douleurs d'entrailles, expirait quelque temps après, malgré tous les secours qu'on lui prodigua.

La bonne sera poursuivie pour homicide par imprudence.

**Volour volé**

Un jeune homme de vingt-cinq ans, de mise très élégante, priait jeudi un bijoutier du boulevard de Clichy, à Paris, de lui montrer des alliances. Après avoir longtemps hésité, il en choisit une qu'il paya immédiatement. Il fit soudain mine de se raviser, et, rentrant dans le magasin, il demanda à voir des bagues ornées de brillants. Entre temps, d'autres clients examinaient à leur tour divers bijoux de prix, et l'élégant, profitant d'un moment où il n'était pas surveillé, s'empara d'une broche en or et pierres précieuses qu'il dissimula en la mettant dans sa bouche. Mal en prit au voleur, car l'épingle du bijou vint se piquer au fond de sa gorge, provoquant une douleur telle qu'il ne put s'empêcher de crier. Grand émoi des personnes présentes, qui finirent par comprendre, grâce aux gestes que faisait le malheureux filon, la cause de son mal. Armé d'une pince, le bijoutier parvint non sans peine à rattraper le bijou révélateur.

Le voleur ayant fait connaître qu'il appartenait à une famille honorablement connue, le bijoutier s'est abstenu de porter plainte.

**Les Drames de l'Amour**

Jeudi matin, dans un hôtel de la rue Saint-Hyacinthe, un soldat du 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie, nommé Pierre Boutereau, en garnison à Bordeaux, qui se trouvait en permission régulière à Paris, a frappé d'un coup de couteau au cœur sa maîtresse, Jeanne Lamobre, originaire de Dax. Le meurtrier s'est ensuite porté un coup, avec la même arme, dans la région cardiaque.

Les deux blessés ont été transportés à l'hôpital de la Charité, où leur état a été jugé désespéré.

**Tirages financiers**

*Ville de Paris 1871*

Le numéro 936,845 est remboursé par 100,000 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursés chacun par 50,000 fr. : 181,903 et 709,463.

Dix numéros sont remboursés chacun par 10,000 fr. :

774,635 — 1,038,473 — 1,114,720 — 890,952 — 59,842 — 20,029 — 1,194,982 — 330,267 — 120,285 — 180,541.

Soixante-quinze numéros sont remboursés chacun par 1,000 fr.

*Les Lots du Congo :*

Tirage des lots du Congo :

La série 4,476, n° 5, gagne 150,000 fr.  
La série 20,864, n° 14, gagne 1,500 fr.  
La série 819, n° 15, gagne 500 fr.  
La série 39,006, n° 13, gagne 500 fr.  
La série 27,446, n° 7, gagne 500 fr.

*La Loterie du Havre*

Le numéro 165,307 gagne 30,000 fr.  
Les numéros 208,962 et 78,135 gagnent 10,000 fr.

Les numéros 359,063 et 48,161 gagnent 5,000 fr.

Les numéros 26,036 — 85,369 —

145,139 — 146,933 et 236,431 gagnent 1,000 fr.  
Cent numéros gagnent chacun 100 fr.

**CHRONIQUE LOCALE**

**Conseil de Préfecture**

Ainsi que nous l'avons annoncé, le conseil de préfecture se réunira le vendredi 4 et le samedi 5 mai prochain, à deux heures du soir, pour statuer sur les affaires suivantes :

*Séance du 4 mai*

Le sieur Pierre Buzenac, de Castelnau, contre l'administration des contributions directes : patente de 1898 et 1899, demande en décharge.

La dame Germaine Laborie, de Puy-l'Evêque, contre l'administration des contributions directes : patente, demande en décharge.

Le sieur Joachim Bas et, de Puy-l'Evêque, contre l'administration des contributions directes : personnelle mobilière, demande en décharge.

La compagnie d'Orléans à Lamativie, contre l'administration des contributions directes : foncière bâtie, demande en réduction.

Le sieur Etienne Clerc, de Belaye, contre l'administration des contributions directes : voitures et chevaux, demande en décharge.

Le service de la navigation du Lot contre le sieur Pardes, de Prayssac : police de la grande voirie, procès-verbal.

Le sieur Paulin Escudé, de Vaillac, contre la commune de Sabadel (Lauzès) : construction d'une école double, demande en paiement du solde des travaux.

*Séance du samedi 5 mai*

Le sieur Louis Fricou, de Figeac, contre l'administration des contributions directes : personnelle, mobilière et patente, demande en réduction.

Le sieur Frédéric Rigal, de Maxou, contre l'administration des contributions directes : voitures et chevaux, demande en décharge.

Le sieur Jean Castex, d'Assier, contre l'administration des contributions directes : patentes, demande en décharge.

Le sieur Pierre Layrat, de Goujounac, contre l'administration des contributions directes : patente, demande en décharge.

Le sieur Jean Malvy, de Gourdon, contre l'administration des contributions directes : patente, demande en décharge.

Le sieur Pierre Lacam, de Cajarc, contre l'administration des contributions directes : patentes, demande en décharge.

L'administration des ponts et chaussées contre les sieurs Jean Pasquin, Jean Leymarie et Antoine Pasquin, de Saint-Sozy : rivière de la Dordogne, procès-verbal pour coupe d'arbres et d'oseraies.

Le sieur Jean Malique et Léon Rulhes, de Saint-Cirq-Lapopie, contre la commune de Saint-Cirq-Lapopie : souscription particulière pour le chemin vicinal ordinaire numéro 20, demande en indemnité pour dommages.

**Les visites d'Ouvriers à l'Exposition**

M. Millerand, ministre du commerce, vient d'adresser aux préfets une circulaire dans laquelle, rappelant les indications déjà données au sujet de la visite des ouvriers à l'Exposition, il annonce que le gouvernement va demander aux chambres 400,000 f. destinés à être répartis entre les départements pour permettre à des délégations ouvrières de venir visiter l'Exposition.

Les préfets devront s'entendre avec les Conseils généraux, les municipalités et les Chambres de commerce à ce sujet.

**Vélocipèdes**

*Nouvelles plaques valables pendant 4 ans*

A partir du 1<sup>er</sup> mai 1900, tout vélocipède ou appareil analogue doit porter une plaque de contrôle d'un nouveau modèle à délivrer par le percepteur.

Cette plaque sera valable pour une durée de 4 ans. Les machines doivent être munies d'autant de plaques qu'elles comportent de places.

Les plaques doivent toujours être apparentes. Les contribuables sont tenus de faire graver leurs noms, prénoms, adresse sur le cartouche réservé à cet effet sur les nouvelles plaques.

Les contraventions à cette obligation sont punies des peines de simple police.

Les plaques devenues inutilisables sont remplacées gratuitement dans certaines ré-

serve, par le percepteur. Les contribuables qui ont cessé de posséder un vélocipède doivent dans le délai de 15 jours, en faire la déclaration au maire de la commune de leur résidence et lui remettre en même temps la plaque qui leur avait été délivrée.

Faute de s'être conformé à cette prescription, ces contribuables seraient maintenus pour l'année suivante sur le rôle de la commune où ils étaient imposés.

\*\*\*

Le coût de la taxe à payer annuellement est le même qu'en 1899.

**CAHORS**

**Manufactures de l'Etat**

Par décision de M. le directeur général des manufactures des tabacs en date du 18 Avril courant, M. Puel, vérificateur de culture de 1<sup>re</sup> classe à la direction de Cahors, est nommé contrôleur à la même direction.

**Fête de l'Orphéon**

L'Orphéon de Cahors organise pour le jeudi de l'Ascension, une grande fête de jour et de nuit sur les Allées Fénelon.

Une bataille de fleurs et de confettis, et un bal d'enfants, avec intermèdes musicaux par l'Avenir Cadurcien, telle sera la fête de jour.

La fête de nuit se composera d'un grand concert musical, auquel prendront part 300 exécutants, avec le concours de la musique du 7<sup>e</sup> de ligne, et se clôturera par un bal.

Nous publierons prochainement des détails plus complets sur cette fête, à l'organisation de laquelle l'Orphéon apporte tous ses soins.

**Aviron Cadurcien**

Les membres de l'Aviron Cadurcien sont instamment priés, d'assister à la réunion ordinaire qui aura lieu le dimanche 22 avril 1900, à 2 h. 1/2, au siège de la société : au garage.

**Ordre du jour**

- Choix des casiers.
- Acceptation d'achat de bateaux.
- Election d'un Vice-Président,
- Présentation de nouveaux membres.
- Questions diverses.
- Présence de rigueur.

**Mairie de Cahors**

Arrêté. — Nous maire de la ville de Cahors, chevalier de la Légion d'honneur, Vu les lois des 21 juillet 1881 et 5 avril 1884,

Vu les articles 53 et 54 du règlement d'administration publique du 22 juin 1882 sur la police sanitaire des animaux.

Considérant qu'un chien atteint, ou tout au moins suspect de rage, a parcouru le territoire de notre commune et que dans l'intérêt de la sécurité publique il convient d'appliquer les mesures édictées en pareil cas par les articles 53 et 54 du règlement sus-visé.

**Arrêtons :**

Art. 1<sup>er</sup>. — Il est enjoint aux propriétaires de chiens qui ont été mordus par l'animal enragé dont il s'agit, de les faire abattre sans délai.

Art. 2. — La circulation des chiens qui ne seraient point muselés ou tenus en laisse est absolument interdite, pendant six semaines à partir de la publication du présent arrêté.

Art. 3. — Les chiens trouvés errant sur la voie publique seront mis en fourrière et abattus, s'ils ne sont pas réclamés dans les 48 heures.

Art. 4. — Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis à M. le Procureur de la République.

Art. 5. — M. le Commissaire de police et les agents de la force publique sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

A Cahors, en l'hôtel de ville, le 20 avril 1900.

*Le Maire de Cahors,*

J.-H. COSTES.

**ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS**

*Du 19 avril au 21 avril 1900*

**Naissances**

Baudel Antoine-Léon, aux Junies.

**Décès**

Vertut Mathilde, 24 ans, sans profession, célibataire, rue du Château, 11.  
Salanié, François, tailleur d'habits, 75 ans, rue des Trois Baudus, 22.

**Arrondissement de Cahors**

**PRAYSSAC. — Acte de probité.** — Lundi dernier, jour de foire à Prayssac, deux enfants, les jeunes Alice Pagès et Maria Bernié, âgées de 9 et 10 ans, ont trouvé sur la voie publique un porte-monnaie contenant une somme de 120 fr.

Spontanément, elles s'empressèrent d'aller avertir le tambour de la ville pour lui faire publier leur trouvaille, qui fut réclamée le soir même par son propriétaire.

Nos félicitations à ces deux braves enfants, qui n'ont point voulu accepter la moindre récompense.

**Arrondissement de Figeac**

**FIGEAC. — Banquet Fraternel.** — Dans une réunion d'anciens élèves de la ferme-école du Montat, qui a été tenue à Figeac, il a été décidé d'organiser un grand banquet en l'honneur des anciens élèves de cet établissement. M. Dufour, directeur de l'école, présidera cette fête amicale, qui aura lieu à Figeac le 13 mai prochain.

La cotisation est de 3 fr 75.

Les anciens élèves qui désirent y prendre part sont invités à adresser cette somme à M. Labanhie, huissier à Figeac, avant le 1<sup>er</sup> mai, en se faisant inscrire.

**Délégation ouvrière.** — Nous rappelons aux ouvriers de la commune de Figeac, que c'est dimanche 22 avril, de une heure de l'après-midi à quatre heures, qu'auront lieu à l'hôtel de ville les élections des trois délégués qui se rendront à l'Exposition.

Ces élections auront lieu à la majorité relative.

**Arrestation.** — Un repris de justice du nom de Barrat, âgé de 42 ans, originaire de la Corrèze, récemment condamné à quatre mois d'emprisonnement par le tribunal de Figeac, sortait, mercredi, de la maison d'arrêt, après avoir purgé sa condamnation. La liberté lui devait être à charge, puisque dans la soirée, à Viazac, il fut surpris en flagrant délit de vol avec effraction dans une maison d'habitation sise au village de Laborie. C'est la victime de cette tentative qui l'arrêta et le conduisit au parquet du procureur de la République, qui le fit écrouer à la maison d'arrêt.

**Cambriolages.** — Une des nuits dernières, des cambrioleurs ont opéré avec une certaine audace sur divers points de la banlieue de notre ville. Sur la route de Ceint-d'Eau, au moulin de Laporte, ils se sont introduits par effraction dans une maisonnette appartenant à Mme Sourdès et ont soustrait une certaine quantité de lapins.

A Embiane, ils ont aussi pénétré par effraction dans une caselle appartenant à M. Rochy, cultivateur, et se sont contentés de boire de la piquette.

En rentrant en ville, ils ont enfoncé la porte de la baraque de M. Bessières, cordonnier, place Saint-Sauveur, et ont emporté plusieurs paires de chaussures.

Des plaintes ont été déposées au commissariat de police.

**Bal** — Demain dimanche 22 avril aura lieu au restaurant Malapère, allées Victor Hugo, un bal de toutes les classes réunies. L'entrée sera libre. Ce bal commencera à huit heures et demie du soir.

**LATRONQUIÈRE. — Obsèques.** — Jeudi matin ont eu lieu les obsèques de M. Roussille, notaire, maire de Latronquière et conseiller d'arrondissement de ce même canton. Plus de cinq cents personnes, venues de tous les points de l'arrondissement, ont assisté à cette touchante cérémonie.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Julien Sauve, sous-préfet ; Pauliac, sénateur ; Vival, député, et Mage, adjoint au maire. Toutes les communes du canton étaient représentées par les maires, adjoints ou délégations des conseils municipaux.

Au cimetière quatre discours ont été prononcés : par M. le sous-préfet au nom de l'administration ; par M. Mage, au nom du conseil municipal de Latronquière ; par M. Vival, député, qui a retracé la vie de cet homme de bien, de cet ami fidèle et de ce démocrate qui avait rendu dans le canton et dans l'arrondissement tout entier des services si grands au parti républicain, et enfin par M. Pauliac, sénateur, conseiller général qui a retracé les qualités de l'homme public et de l'homme privé.

Pendant la durée de ces discours, une émotion poignante se peignait sur les visages de tous les assistants. Il est vrai de dire que le citoyen Roussille avait les sympathies de toutes les classes de la société. La République perd en lui un de ses plus vaillants défenseurs.

**Arrondissement de Gourdon**

**VAYRAC. — Elections municipales.** — La liste du parti sans nom à peine éclose, tremble devant l'accueil qui lui est déjà fait par l'opinion publique.

Certains candidats qui avaient promis leur concours, redoutent les conséquences de leur attitude; d'autres plus clairvoyants sentant le terrain glisser sous leurs pieds se proposent de rester à l'écart plutôt que de recevoir une de ces leçons que les électeurs de Vayrac ont la spécialité de donner.

Pendant les leaders continuent leurs démarches, foulant aux pieds tous les principes, ils s'abaissent jusqu'à solliciter ouvertement l'appui de toutes les réactions. Nous assistons à un spectacle des plus révoltants, nous voyons d'anciens radicaux et d'anciens socialistes continuant à renier leur passé, en recherchant le concours de ceux qu'ils combattaient naguère et marchant la main dans la main avec eux. Malgré leur machiavélisme, d'ores et déjà ils peuvent être certains de récolter le juste prix de leur triste conduite.

Tous les électeurs qui se respectent, écœurés de tant de déloyauté, s'éloigneront de ces fourbes et se grouperont encore une fois autour de ceux qui les ont toujours servis avec honneur et fidélité.

**Réunion du Comité radical-socialiste.** — Le Comité se réunira ce soir 22 courant à 8 heures, à la salle Cipière.

**Ordre du jour :**

Réception de nouveaux adhérents;  
Campagne électorale.

**GRAMAT. — Concours de pouliches de 2 ans et 3 ans 1/2.** — Le concours des pouliches de 2 ans et 3 ans 1/2 aura lieu le jeudi 3 mai à 7 heures du matin (emplacement Lalande).

18 primes pour pouliches de 3 ans, 10 pour celles de 2 ans, seront accordées.

Seront admis à concourir :

- 1° L'arrondissement de Gourdon.
- 2° Le canton de Bretenoux, de St-Céré.
- 3° Les cantons de Lacapelle-Marival, moins les communes de Ste-Colombe, St-Bressou, le Bouyssou, Cardaillac.
- 4° Le canton de Livernon moins les communes de Boussac, Issepts, Reyrevignes, Livernon, Grèzes, Corn, Bouygues, Espagnac-Ste-Eulalie, Cambes.

Sont également aptes à concourir dans la catégorie de 3 ans, de 1/2 sang, les pouliches de pur sang saillies par un étalon de 1/2 sang, appartenant à l'Etat, approuvé ou autorisé.

MM. les éleveurs sont priés de se reporter au programme du concours de poulinières qui sera publié prochainement, et où ils trouveront une réglementation de primes de conservation aux pouliches de 3 ans primées.

**MARCHÉS**

**La Villette**

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	1835	1720	0.46 à 0.88
Vaches.	310	270	0.48 à 0.86
Taureaux.	281	208	0.44 à 0.68
Veaux.	1804	1124	0.72 à 1.26
Moutons.	19498	18000	0.62 à 1.03
Porcs.	4896	4896	0.90 à 1.04

**Bordeaux**

ESPÈCES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	211	177	57 à 70
Vaches.	50	49	40 à 58
Moutons.	1300	990	75 à 92
Porcs.	1015	1011	50 à 55

**Dictionnaire Géographique et Administratif de la France**

par M. PAUL JOANNE

Sous le titre **Dictionnaire géographique et administratif de la France**, paraît un ouvrage sans précédent, qui n'est ni plus, ni moins qu'un Glossaire encyclopédique de toutes les notions de géographie physique et politique, d'histoire générale et locale, d'ethnologie, d'archéologie, d'érudition, d'organisation, d'administration, d'économie financière et de statistique se rapportant à la France.

Ce dictionnaire publié par la librairie Hachette, sous la direction de M. Paul JOANNE, avec le concours des hommes les plus compétents, a, en quelque sorte, prévu et résolu toutes les recherches qui peuvent avoir lieu dans ce vaste domaine. On y trouve, à leur nom, les moindres hameaux, les moindres cours d'eau, dûment signalés avec toutes les indications qu'ils comportent. Des plus remarquables sont, parmi bien d'autres, les articles consacrés à l'orographie, à l'hydrographie, les notes sur la sylviculture, etc.

La partie administrative, traitée avec la même ampleur, comprend tous les renseignements désirables sur ses nombreux services : intérieur, finances, travaux publics, postes et télégraphes, etc.

La documentation en cartes, plans de ville en couleurs et en noir, en dessins de tout genre, n'est pas inférieure, il s'en faut, à celle du texte. Le **Dictionnaire géographique et administratif de la France**, si minutieusement et consciencieusement rédigé et orné, pour ainsi dire, page à page, d'illustrations magistrales reproduisant les monuments dans l'ensemble et dans les détails, les châteaux, les églises, les chapelles, les ruines, les paysages, les établissements industriels les plus célèbres, les types de population, etc.

Autrement dit, il comprend tous les éléments consécutive du Musée artistique et graphique de notre Patrie. C'est à coup sûr, un des livres les

plus beaux et les plus utiles qui puissent entrer dans les bibliothèques publiques et privées, et, il n'en est pas une, des deux catégories, où sa place ne soit marquée.

**Bibliographie**

La maison GARNIER FRÈRES, continue avec un succès qui va grandissant de livraison en livraison, la publication artistique de son livre sur la *Danse*.

C'est un véritable régal de dilettante que de parcourir ces pages écrites dans un style élégant, en admirant au passage les jolis desseins de M Valverane.

Regardez ce mime romain, si expressif en son attitude grotesque et jouez sur votre piano ce spécimen de danse comique mouvementée comme notre ancienne *gaillard*. Voici la *pyrrique*, exercice des Grecs, et la danse *hypochème*, où, en quelques coups de crayon, l'artiste nous donne un tableau si vivant. Voici les gladiatrices, superbes scènes encouleure, hors texte; puis une danse de l'innocence, des mimes étrusques, etc., etc.

Il faut lire ces anecdotes sur les célèbres danseurs de l'antiquité, Pylave et Bathylle notamment, pour les quels les impératrices se disputaient, que des empereurs tenaient en haute estime et qui partageaient le peuple en deux camps bien tranchés.

Le prix de cette belle publication est à la portée de toutes les bourses et doit être dans toutes les mains. En vente à la librairie GARNIER FRÈRES, 6, rue des Saints-Pères, au prix de 0.50 la livraison.

**BULLETIN FINANCIER**

Il s'est produit aujourd'hui des réalisations bien naturelles après la hausse continue de ces jours derniers, en conséquence la tenue des cours s'en est légèrement ressentie.

Les allures hésitantes du comptant influencent les cours de nos rentes à terme le 3 0/0 recule à 101,07, le 3 1/2 0/0 à 103 et l'Amortissable à 99,55.

La Banque de France clôture à 4265. Parmi nos Sociétés de Crédit, le Comptoir National d'Escompte en raison du projet d'augmentation de son capital est ferme à 675 le Crédit Foncier clôture à 714, le Crédit Lyonnais à 1189 et la Société Générale à 612. Les Chemins finissent, le Lyon à 1955, le Midi à 1375 le Nord à 2455, l'Orléans à 1850. Le Suez a baissé de 15 à 3492.

L'Extérieure recule à 74.15. l'Italien à 94.70, le Portugais à 25.10, le Russe 3 0/0 1891 à 85.65 le Turc D est lourd à 23.02.

On a introduit aujourd'hui sur le marché, en Banque, sous le patronage de la Banque de Paris et des Pays-Bas, les actions de la Cie du Zambéze elles se sont traitées à 45 et 46.25.

**UN MONSIEUR** offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restante, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.



Eviter les contrefaçons  
**CHOCOLAT MENIER**  
Exiger le véritable nom

**AVIS**

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

**Minerai de SOUFRE de BIABAUX**

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de Soufre natif, de Sulfate de chaux et de Schiste bitumineux.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la Gelée printanière et l'Oïdium; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la Chlorose et l'Anthracnose.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le Mildiou et le Black-Rot.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque LE VOLCAN

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

**LES CHAINES D'OR**

PAR M. A. FLEMING

XVI

UN ANGE DE LA TERRE

Reginald saisit son pardessus.

— Au revoir, dit-il en serrant la main du capitaine et celle de Grâce.

Kate, debout devant la fenêtre, ne se détournait pas; il s'avança vers elle très pâle, et lui tendit la main.

— Au revoir, Kate.

La main qu'elle lui donna était glacée, sa figure livide; ses doigts serrèrent ceux de Reginald, elle fixa sur lui ses grands yeux violets.

Ce fut son seul adieu; elle ne parla pas.

Un moment après il était hors de la maison, puis il descendait rapidement l'avenue dans le tilbury; puis il disparaissait... pour toujours.

XVII

CORRESPONDANCES

Mme Leblanc, vu capitaine Danton

Québec, 17 mai 18...

Cher Monsieur,

Je vous écris la tête à l'envers, l'esprit tout

troublé; je ne sais comment vous apprendre ce que mon devoir m'oblige à vous faire connaître, dans la crainte que vous n'en rejetiez le blâme sur moi et les miens, tandis que je peux vous assurer de notre parfaite innocence. Mlle Rose nous a quittés, ou plutôt s'est enfuie.

J'ai tout lieu de croire qu'elle s'est mariée hier, mais je ne sais encore avec qui.

Je vous donne ma parole, capitaine, que ni moi, ni personne chez moi n'avions le plus petit soupçon de ce qu'elle voulait faire, et nous sommes tous dans la désolation depuis que nous connaissons la vérité; je donnerais tout au monde pour que pareille chose ne fût pas arrivée sous mon toit, et j'espère que vous n'en ferez pas peser la responsabilité sur moi.

Mademoiselle votre fille est arrivée ici dans l'après-midi du 11; nous fûmes tous ravis de la voir, surtout Virginie; car, ayant appris son prochain mariage avec M. Jules La Touche nous craignons qu'elle ne pût venir.

Elle nous a paru à tous changée, ses manières tout autre; une langueur, une apathie, une indifférence générale que rien ne pouvait vaincre. Elle qui s'était toujours montrée si vive et si gaie, était maintenant la plus tranquille de la maison et elle semblait ne rien aimer tant que de rester seule des heures entières.

Le troisième jour au soir, cette apathie la quitta; elle devint inquiète et agitée.

Le lendemain matin, cette disposition était plus marquée; elle refusa d'accompagner ma fille dans l'après-midi pour des achats, se

plaignant d'un grand mal de dents.

Virginie sortit seule.

Le courrier de l'après-midi lui apporta une lettre que, selon moi, elle attendait.

Elle courut s'enfermer dans sa chambre et resta jusqu'au soir.

J'étais dans le vestibule quand je la vis descendre en toilette de ville et un épais voile sur le visage. Je lui demandai où elle allait; elle me répondit :

— Faire une promenade pour moins penser à mon mal de dents.

Une heure après, Virginie rentra; sa première question fut pour Rose.

Je lui dis qu'elle était sortie.

— Alors, s'écria Virginie, ce doit être elle que j'ai rencontrée ici près avec un monsieur. J'ai cru reconnaître sa toilette et sa tournure, mais un voile épais m'a empêché de distinguer ses traits. Le monsieur est grand, brun, et très beau.

Rose rentra une demi-heure plus tard.

Nous la plaisantâmes un peu sur ce monsieur, mais elle prit la chose très froidement, disant que c'était un ami de sa famille qu'elle avait rencontré par hasard et auquel elle avait promis d'aller avec lui le lendemain matin visiter une amie commune : la femme d'un major Forsyth.

On n'en parla plus, et, le lendemain matin, lorsque le monsieur vint à notre porte en voiture, Rose était toute prête et partit avec lui.

Il était alors onze heures; elle ne revint qu'à cinq heures, les joues en feu, surexcitée, et, au lieu de rester avec Virginie, elle courut

dans sa chambre.

Toute la soirée ses manières furent extraordinaires; elle riait et causait avec une animation fiévreuse et ses joues paraissaient brûlantes.

Elle et Virginie occupaient la même chambre et, lorsqu'elles furent rentrées chez elles, Rose refusa de se coucher.

Couche-toi, dit-elle à Virginie; j'ai une longue lettre à écrire et il ne faut pas me parler, chérie.

Virginie se mit au lit et, suivant son habitude, ne s'éveilla pas de toute la nuit.

Il faisait grand jour quand elle ouvrit les yeux, elle était seule; Rose n'était ni dans son lit ni dans la chambre, mais Virginie n'y attacha aucune importance.

Elle descendit au déjeuner pensant trouver son amie; mais elle n'était pas dans la maison.

Nous attendîmes jusqu'à dix heures, mais elle ne vint pas.

Aucun des domestiques ne l'avait vue et elle avait dû sortir de très bonne heure, car celle femmes des qui ouvre toujours la porte de la maison à six heures la trouva ouverte.

Nous l'attendîmes toute la matinée, mais inutilement, et notre inquiétude augmenta encore lorsque nous nous aperçûmes que ses malles étaient parties.

Comment est-elle parvenue à les faire sortir de la maison, c'est un mystère; j'ai questionné tous les domestiques; ils affirmèrent rien savoir, mais je soupçonne la servante.

(A Suivre)

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

PREMIÈRE PARTIE

VIII

UNE CHASSE AU CERF AU CLAIR DE LUNE

Eperdu, hors de lui, Bertie fixa les yeux pendant un instant sur ceux de sa compagne. Dans ce moment il sentit qu'il l'aimait... dans ce moment, leurs cœurs battirent avec des pulsations plus sincères, plus tendres l'un pour l'autre qu'ils ne l'avaient jamais fait.

En face de la mort, la vie devient une réalité et l'amour précieux pour les plus froids et les plus insouciantes.

Il n'y avait aucun secours à attendre; pas un être vivant n'était là; la solitude était aussi complète que si une prairie de l'Ouest se fût étendue autour d'eux; il n'y avait là que la nuit calme et ombragée, le silence glacial, au milieu duquel le bruit des fers des chevaux résonnait comme le tonnerre et le clapotement de l'eau dont chaque mètre parcouru les rapprochait de plus en plus.

La tranquillité de cet endroit rendait ces sons plus perceptibles encore pour l'oreille et le cerveau; les silhouettes effacées des daims ne faisaient qu'ajouter un charme fatal de plus

à cette chasse au clair de lune dont le terme était le tombeau.

Elle ressemblait à la chasse de minuit après Herne-le-Chasseur; mais ici, c'était la Mort qui courait après eux.

Les animaux ne savaient ni ne voyaient ce qui les attendait en se précipitant vers le large cours d'eau grisâtre que leur dérobaient la pente et la haie de feuillage agité par le vent; il n'y avait qu'une seule chance de les sauver et encore était-elle si désespérée qu'elle ressemblait à une folie.

Ce fut la pensée d'une seconde, Bertie n'employa qu'une seconde pour se décider.

Il se leva, quoique la voiture fût ballottée ça et là sur le gazon, et conservant miraculeusement son équilibre tandis qu'elle penchait alternativement à droite et à gauche sous ce galop furieux, il saisit les rênes entre ses dents, mesura la distance d'un œil parfaitement exercé, et ramassant son corps pour prendre son élan, avec toute l'habileté acquise autrefois à Eton dans les exercices du corps, il sauta par-dessus le tablier et alla tomber à califourchon sur le dos du cheval de cinq ans.

Comment?... il ne put jamais s'en souvenir et il n'aurait pu le dire.

La vitesse effrayante à laquelle ils étaient lancés le fit osciller et chanceler du côté hors montoir; un cri de femme, perçant, aigu, plein d'angoisse, retentit encore dans la nuit; un instant de plus et il tombait la tête la première sous les pieds des chevaux.

Mais il avait plus d'une fois monté sans étriers ni selle; il reprit son aplomb avec la

souplesse d'un Arabe et bien assujéti derrière le collier, une jambe écrasée entre la flèche et les flancs de Marasquin rassemblant les guides raccourcies et passées à l'état de bride, il s'efforça de tout son pouvoir, avec toute la force musculaire dont il était doué, de se rendre maître des chevaux avant qu'ils fussent précipités dans l'eau.

Il avait les poignets tordus comme des pouliés, car la résistance qu'il rencontrait était aussi dure que du fer; mais de même qu'il avait risqué sa vie et ses membres dans l'effort qui l'avait assis sur les reins et les harnais de l'animal, alors terrifié, il voulait les risquer de nouveau pour s'en rendre maître, pour ralentir leur vitesse, les détourner légèrement et sauver la femme qu'il aimait au moins à cette heure comme il ne l'avait jamais aimée auparavant.

Un instant de plus, et les animaux affolés s'élançaient dans les ténèbres... un moment de plus, et la rivière allait s'étendre devant eux dans toute sa longueur, sans qu'un être vivant à sa surface vint en rompre le calme et la tranquillité effrayante... un moment de plus, et la force la volonté calme et froide allait venir et les dompter en dépit d'eux-mêmes.

Le cheval de chasse reconnut la voix de son maître, sa main, la pression de son corps, il ralentit sa course par l'habitude irrésistible et presque inconsciente de l'obéissance; la jument arrêtée et gênée au plus fort de sa vitesse, se dressa tout debout en battant l'air de ses pieds de devant, inondant son poitrail de son écume blanche, et elle voulut s'élaner encore en avant; puis, ses pieds retombèrent

à terre avec un violent fracas, les harnais brisés s'entrechoquèrent avec un bruit sec et métallique, enfin l'attelage hennissant, halestant, frissonnant, tremblant, resta immobile et vaincu.

La voiture était renversée; mais le noble et inaltérable courage de la comtesse l'avait préservée de tout mal, même lorsqu'elle fut lancée sur la fougère; quoiqu'elle fut toujours belle à toute heure, jamais elle ne lui avait semblé plus belle que lorsqu'il quitta en toute hâte les chevaux maîtrisés pour se précipiter près d'elle.

— Ma bien-aimée!... mon cher amour! vous êtes sauvée!...

Les beaux yeux de la comtesse se levèrent un peu inconsciemment; le danger se faisait sentir à elle alors qu'il était passé, comme cela arrive toujours chez les femmes.

— Sauvée!... perdue, au contraire!... Tout le monde saura maintenant que vous étiez avec moi ce soir!... — murmura-t-elle en frissonnant.

Elle vivait pour le monde, et sa première pensée fut pour elle-même.

Il la consola tendrement.

— Chut soyez tranquille. Il n'y a pas de mal que je ne puisse réparer, car il n'y a personne qui ait été témoin de l'accident. Fiez-vous à moi, personne n'en saura jamais rien. Vous allez retourner à Londres saine et sauve, et seule.

Et, tandis qu'il faisait cette promesse, il oubliait qu'il engageait son honneur à laisser quatre heures de sa vie si bien enlevées que, quel que fût le besoin qu'il en pourrait avoir, il ne voudrait ni ne pourrait jamais en expliquer l'emploi.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

(A suivre.)

Bibliographie

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1429<sup>e</sup> livraison (21 Avril 1900).

Toute Seule, par Charlotte Chabrier-Rieder. — Les cinq couleurs, par E. Dhousset. — Le Vieux Paris, par Edmond Renoir. — Un ancêtre de Gavroche, par Arthur Douliac. — Les sables sonores, par T. Lally.

Abonnements : France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale : Un an, 22 fr. Six mois 11 fr.

Le numéro : 40 centimes.

Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 16 (21 Avril 1900).

1° Voyage du général Gallieni (cinq mois autour de Madagascar).

2° A travers le monde : Le Tombeau de la Pologne, Cracovie, par Robert Chauvelot.

3° A travers la nature : Une Ile de Soufre. — La Météorologie de la Syrie et de la Palestine.

4° L'Expansion Coloniale : Les trois Missions françaises au lac Tchad. — La Marche vers le Touat.

5° Livres et Cartes

6° Conseils aux voyageurs : Quand doit-on visiter l'Exposition de 1900? Époque du voyage; l'heure des entrées; les tickets d'entrée, par Paul Combes.

Abonnements : France : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale : Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C<sup>ie</sup>, boulevard Saint-Germain 79 Paris.

LA NATURE, Revue des sciences illustrées Henri de Parville, rédacteur en chef (Masson et C<sup>ie</sup>, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris). — Sommaire du n° 1404, du 21 avril 1900.

Cocons ambulants, par A.-A. Fauvel. — Inauguration de l'Exposition de 1900, par A. da Cunha. — Les ballons et l'hydrogène, par J.-F. Gall. — L'assèchement des chutes du Niagara, par P. de M. — Découverte de kaolin au Sud de la Russie, par D. Wriska. — La nouvelle gare de Dresde, par Daniel Bellet. — L'ascenseur de Saint-Germain, par Paul Embry. — Les terres rares et l'incandescence, par J. Derôme. — Nouvel interrupteur automatique pour allumage des moteurs à gaz et à pétrole, par Octave Rochefort. — Chronique. — Académie des sciences : séance du 17 avril 1900, par J. Giraud. — Une porte toujours ouverte toujours fermée, par P. de M.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire Paris — Sommaire du numéro 2247 du 21 avril 1900.

GRAVURES : Inauguration de l'Exposition universelle de 1900 : Le Président de la République prononçant le discours d'ouverture. — La Salle des Fêtes, pendant la cérémonie d'inauguration. — Les guichets de la Porte monumentale. — Les abords de l'Exposition. — Le cortège officiel pénétrant dans le Champ de Mars. — Le cortège dans les jardins. — La foule au Pavillon algérien. — L'embarquement au Pont d'Iéna. — La flotte présidentielle. — Débarquement du Président de la République au ponton du Pont Alexandre. — Les agents plongeurs. — Les Pavillons étrangers : L'Italie. — La Suède. — La Norvège. — La Hongrie. — Le Luxembourg. — La Grèce.

Le Champ de Mars à vol d'oiseau, vue prise du bassin du Trocadéro. — Perspective de la rue des Nations. — Les discours, au Pont Alexandre. — Le retour à l'Élysée.

Portraits : La promotion de l'Exposition : MM. Picard, Bouvard, Delanney-Belleville, DeFrance, Daydé, Moisant, Arago, Réval, Gilles de la Tourrette, G. Cousin, Ernest Carnot, Louvet, etc., etc.

TEXTE : L'inauguration de l'Exposition, la Promotion de l'Exposition, par L. de Montarlot, Georges Bidarray, Noël Nozeroy.

Memento de la Semaine, Petit courrier des Théâtres, Revue comique.

Le numéro 50 centimes.

Ce numéro est accompagné d'un Supplément sous la forme d'un

Guide pratique de l'Exposition de 1900

comportant des plans très détaillés qui faciliteront aux lecteurs du Monde Illustré, la visite des différentes sections du Champ de Mars, des Invalides et du Trocadéro.

Ce supplément ne peut être vendu séparément.

Armée et Marine

Sommaire du n° 15

3, place du Théâtre Français, Paris

Nouvelle tactique d'artillerie. Capitaine N. T. — L'armée coloniale italienne. Heury de Forge. — La guerre au Transvaal. — La mort du lieutenant Mensier. — Les Français à Igli. — Bouclier pour tirailleur. — Fusil automatique Mauser. — Le salon militaire, Georges Toudouze. — La France et le canal interocéanique de Panama : souvenirs de campagne. Vice-amiral de Cuverville. — Le croiseur cuirassé *Pamiat-Azova*. G. Fayolle. — La défaite de Rabah. — Les suites d'un abordage. — Le *Guichen* en cale sèche. — Le Cercle militaire de Cherbourg. Desrez. — 50 gravures et photographies.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

MAISON LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

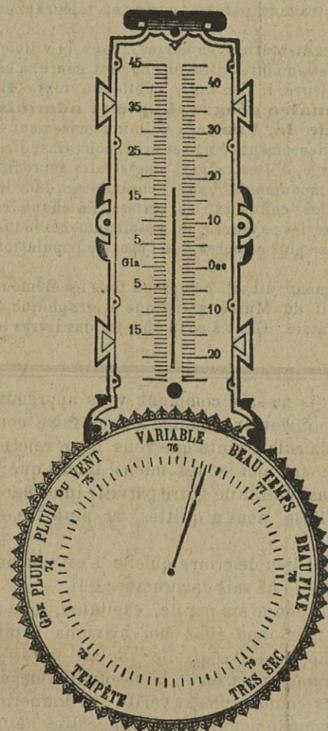
CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son Salon de Coiffure (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « Tout pour l'Hygiène » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D<sup>r</sup> GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 5. Id. maxima de la veille : 22. Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Cartes d'abonnement délivrées aux exposants.

La Compagnie d'Orléans, en vue de faci-

liter les déplacements qu'ils auront à effectuer pour se rendre à l'Exposition Universelle et en revenir, se propose de délivrer aux exposants des cartes d'abonnement de toutes classes comportant une réduction de 50 0/0 sur les prix du Tarif Spécial G. V. n° 3 (Orléans) et du Tarif Commun G. V. n° 103 (Orléans-Midi).

Ces cartes d'abonnement seront de 3 mois ou de 6 mois; elles seront délivrées à partir du 1<sup>er</sup> avril et pendant toute la durée de l'Exposition aux exposants ayant leur domicile commercial à 50 kilomètres au moins de Paris, et sur la présentation de leur carte d'exposant; elles ne pourront être demandées que pour voyager entre le domicile commercial et Paris.

Les cartes d'abonnement de 3 mois ou de 6 mois dont la validité expirerait après le 15 novembre 1900 cesseront d'être valables dès le lendemain de cette date. Par contre, les cartes d'abonnement de 6 mois dont la validité expirerait avant le 15 novembre seront valables jusqu'à cette date inclusivement.

Exposition Universelle de 1900

La Compagnie d'Orléans, pour faciliter l'accès de l'Exposition Universelle aux populations industrielles desservies par son réseau, accorde une réduction de 50 0/0 sur les prix du tarif ordinaire aux Comités départementaux, Municipalités, Chambres de Commerce, Chambres Syndicales et Patrons, pour le transport des ouvriers et contre-maitres qu'ils voudraient envoyer à leurs frais à l'Exposition, à la condition que ces ouvriers voyagent en 3<sup>e</sup> classe, à l'aller et au retour, par groupes de quatre au moins. La durée de leur séjour à Paris ne sera nullement limitée. Les Comités, Municipalités, Chambres de Commerce, Chambres Syndicales et Patrons, qui voudront profiter de cette réduction, devront adresser leur demande à MM. les Préfets, une dizaine de jours à l'avance, en mentionnant les noms des ouvriers et contre-maitres pour lesquels devront être établis des bons de réduction.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors :

Chez M<sup>me</sup> CASTELBOUX, buraliste, boulevard Gambetta.

— M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIÉ, buraliste, rue de la Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.

GROS LOTS: 600.000 fr. et divers lots. Pour 5 f. on reçoit 8 N<sup>o</sup> contr. 1/4 Ville Paris, part. prochain tirage. Lots 350.000 f. Pour 4 f. on reçoit 5 N<sup>o</sup> contr. oblig. 5<sup>e</sup> Foncières part. tirage 5 mai. Lots 200.000 f. Pour 3 f. on reçoit 12 N<sup>o</sup> Exposition 1900. Lots 125.000 f. Listes après tirage. Prime sérieuse et utile. Ecr. en confiance l'UNION FAMILIALE, 319, r. St-Martin, Paris